



PROCES VERBAL
N° 43/CNCMP/2013

L'an deux mille treize et le mercredi 10 juillet à 12 heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zeine, son président.

Etaient présents:

- Brahim Ould Hamed, membre du CP
- Mohmed Abdellahi Ould Zeine, Membre du CP
- Yacoub Ould Haibetly, Membre du CP
- Ciré Amadou, Membre du CP
- Raifa Mint Kassim, Membre du CP
- Abderrahmane Abdoul

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DES INFRASTRUCTURES

1°-Examen de la lettre N°339/CPMP/SI reçue le 08 juillet 2013, demandant l'autorisation de procéder par entente directe pour la passation du marché de location de camions et d'engins en vue du nettoyage de la ville de Nouakchott.

Décision

La Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics autorise le Ministère de l'Équipement et des Transport à passer avec l'ENER, un marché par entente directe pour la location de camions et d'engins en vue du nettoyage de la ville de Nouakchott, pour un montant de 39.999.744 UM et une durée de 15 jours.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/CENI

2°-Examen de la lettre N°356/CPMP/CENI reçue le 04 juillet 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation relatif au marché de location de véhicules au profit du RAVEL.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres techniques et financières.

(Handwritten signatures and initials in blue ink)

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/CSA

3°-Examen de la lettre N°020/CPMP/CSA reçue le 08 juillet 2013, demandant l'approbation des projets de marché relatifs à la fourniture de produits d'Ivtar Saim

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve lesdits projets de marchés passés comme suit :

- Lot 2 : sucre à SMID pour un montant de 100.000.000 UM TTC
- Lot 3 :(lait en boîte) à SMID pour un montant de 131.383.099,1 UM TTC.

COMMISSION DES MARCHES DES SECTEURS DES SERVICES DE BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES

4°-Examen de la lettre N°0589/CMSSBIE reçue le 07 juillet 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des propositions financières relatives à « la révision du cadre légal et réglementaire du secteur aval des hydrocarbures en Mauritanie » dans le cadre du projet PRISM.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des propositions financières sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

LE PRESIDENT

AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE



Les membres du Comité Permanent

Mohmed Abdellahi Ould Zeine

Ciré Amadou

Brahim Ould Hamed

Raifa Mint Kassim

Yacoub Ould Haibetly

Abderrahmane Abdoul